

LE JASEUR



DE SAINT-SAMUEL

VOLUME 9

DÉCEMBRE 2010

MUNICIPAL

MOT DU MAIRE

BUDGET ET COMPTE DE TAXE 2011: VOIRIE, VOIRIE ET VOIRIE

A) LES REVENUS

Les revenus de la municipalité augmenteront d'environ 10% pour se situer à 917 000\$. Cette augmentation provient majoritairement des revenus de taxation conséquence de l'augmentation de l'évaluation totale qui passe de 37 millions à 46 millions. Les autres revenus qui augmentent sont surtout reliés à la taxe sur les carrières et à la taxe sur les mutations.

Je vous rappelle que l'évaluation est mise à jour à tous les trois ans. Pour 2011, les augmentations les plus fortes s'appliquent au secteur agricole en général et plus particulièrement aux terres en culture ainsi qu'aux boisés. Cette forte augmentation des évaluations touche aussi les résidences riveraines.

Voici un comparatif des taxes en 2010 et 2011:

	2010	2011
TAXES FONCIÈRES	0,52\$	0.51\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0,06\$	0.05\$
SERVICE INCENDIE	0,08\$	0.08\$
VOIRIE	0,19\$	0.19\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	57.50\$/ porte	51.00\$
SERVICE INCENDIE :	74,00\$/ porte	84.40\$
TAXES DE VIDANGES :	176,00\$/porte	212.00\$
DETTE 2009(RÈG. 232):	0.04\$	0.06\$

B) LES DÉPENSES

L'augmentation des dépenses se situe surtout au niveau de la VOIRIE.

- augmentation importante de l'abat poussière.
- 1^{ere} année d'un programme sur 5 ans pour appliquer une couche raisonnable de concassé.
- Fauchage des 2 côtés des fossés.
- Lignage au complet des routes.
- Réparation d'une partie des chemins pour favoriser l'écoulement des eaux.

- rang 2, début des travaux sur une partie d'environ .8km

Égouts 30 000\$ provenant de nos revenus de la taxe d'assise sur l'essence sont réservés pour démarrer les analyses.

Dettes 27 000\$ sera remboursé en capital et intérêt pour l'emprunt 2009 servant à éponger le déficit.

EN RÉSUMÉ

Tous les revenus supplémentaires reliés à l'augmentation de l'évaluation sont en entier appliqués pour l'amélioration des chemins municipaux.

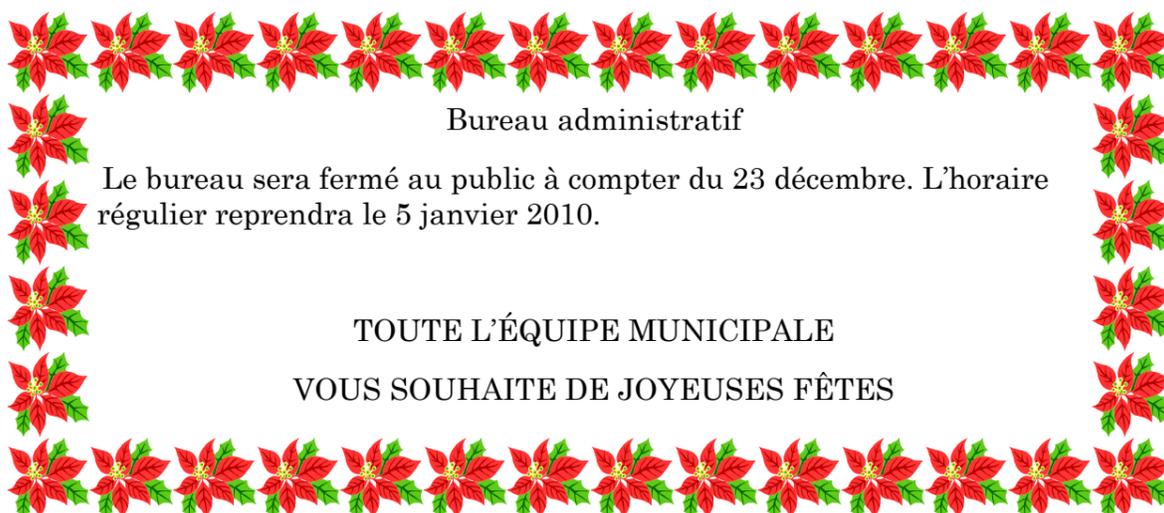
PARC ÉCOLE

La municipalité en coopération avec le conseil d'établissement et la Commission Scolaire sont à finaliser ce que sera la cour arrière de l'école qui sera jumelée avec le terrain des loisirs. Des nouveaux équipements de plus grands espaces seront disponibles pour les élèves de l'école et pour les autres citoyens. Le principe du PARC-ÉCOLE est une mise en commun des installations de chacun. La garderie profitera elle aussi des nouveaux équipements. La municipalité n'investit pas d'argent provenant des taxes mais va se servir des argents du Parc rural.

BONNE FIN D'ANNÉE

LE MAIRE,

René Mongrain



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL
RÈGLEMENTS NUMÉROS, 241, 242 ET 243

AVIS PUBLIC DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que, lors de l'assemblée tenue le 6 octobre 2010, le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Samuel a adopté les règlements numéros 241, 242 et 243 dont l'objet est de modifier :

Le Plan d'urbanisme numéro 215;
Le Règlement de zonage numéro 216;
Le Règlement de permis et certificats numéro 219;

Lesdits règlements ont reçu les certificats de conformité émis par le secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale du Comté d'Arthabaska, en date du 21 octobre 2010, date à laquelle lesdits règlements entrent en vigueur et ont force de loi.

Donné à Saint-Samuel
Ce 17^e jour de novembre 2010.

Suzie Constant
Directrice générale / secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Samuel

À la réunion de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue MERCREDI, le 10 NOVEMBRE 2010 À 19h30, au 141, de l'Église à Saint-Samuel

SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

MONGRAIN RENÉ, LAMPRON DENIS, BERGERON GRÉGOIRE, BÉLIVEAU BIANCA,
RATTÉ LAURENT.

RÉSOLUTION 102-11-2010

10- Calendrier des séances ordinaire 2011.

« CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* (ou 319 de la *Loi sur les cités et villes*) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bianca Béliveau et résolu à majorité des conseillers, à savoir :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2011**, qui se tiendront le **mercredi** et qui débiteront à **19h30** :

• 5 janvier • 2 février • 2 mars • 6 avril • 4 mai • 1^{er} juin • 6 juillet • 3 août • 7 septembre

• 5 octobre • 2 novembre • 7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.»

ADOPTÉ

DONNÉ À SAINT-SAMUEL
CE 17^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2010.

Suzie Constant
Directrice générale/secrétaire-trésorière

TOURNOIS DE HOCKEY 12 FÉVRIER 2011

MÊME FORMULE QUE L'AN PASSÉ

VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS N'HÉSITEZ PAS: stevenly@telwarwick.net

ENVOYER VOTRE FORMULAIRE REMPLI DANS LA CHUTE À COURRIER DU BUREAU MUNICIPAL, MERCI!

Tournois de hockey 12 février 2011

INSCRIRE LE NOM DE L'ÉQUIPE ET LES JOUEURS

NOM DE L'ÉQUIPE : _____

JOUEURS :

NOM DU RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE AVEC LE TÉLÉPHONE :

RETOUR AVANT LE 8 FÉVRIER POUR ENSUITE VOUS TÉLÉPHONER.

DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES: 819 353.2804



Le meilleur moyen de sauver votre vie et celle de vos proches

Comment choisir un avertisseur de fumée

L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher.

L'avertisseur de fumée à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson.

L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de dix ans.

Si un occupant est sourd ou malentendant, il est recommandé d'installer des avertisseurs de fumée qui combinent une lumière stroboscopique et du son.

Dans les constructions neuves de plus de deux étages et de plus de huit logements, l'avertisseur de fumée doit être relié au système électrique. Il devrait idéalement contenir une pile d'appoint en cas de panne de courant.

Le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone : il faut donc se procurer aussi un détecteur de CO.

Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme la gazoline, l'huile, le gaz, le kérosène, le propane et le bois.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant.

Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles.

Le CO est présent dans la plupart des domiciles.

Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Les sources de CO

Les garages souterrains ou attenants à la maison;

les fournaies à l'huile, les poêles au bois et le chauffage au gaz;

les appareils de chauffage d'appoint au gaz, au kérosène et au pétrole;

les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sécheuse, un barbecue;

les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

Sylvain Beaumier Dir Service Incendie

Inscriptions

**les 4, 5 et 6 janvier de 9h à
16h et de 18h à 21h**

Par téléphone 819-358-5051

Cours Aéromix

Où: Centre Le Samuelois

Quand: Tous les mercredis de 19h00 à
20h00 du 12 janvier au 16 mars 2011.

Coût: 62.50\$/10 cours

Mélange d'exercices cardio-vasculaires et
musculaires très variés d'un cours à l'autre.
Pas besoin d'apprendre de routine.



**Centre
Multi-Sports**



Téléphone:819-358-5051

Cours de groupe en salle

Pour connaître la programmation
complète, consulter notre site internet
au

www.centremultisports.ca



DES NOUVELLES DU BUREAU DE POSTE

En cette belle période des Fêtes qui s'en vient à grand pas, nous voulons vous souhaiter nos meilleurs vœux de Santé, d'Amour et de Joie.

Veillez prendre note que le bureau de poste sera fermé

Les 25-26-27 et 28 décembre

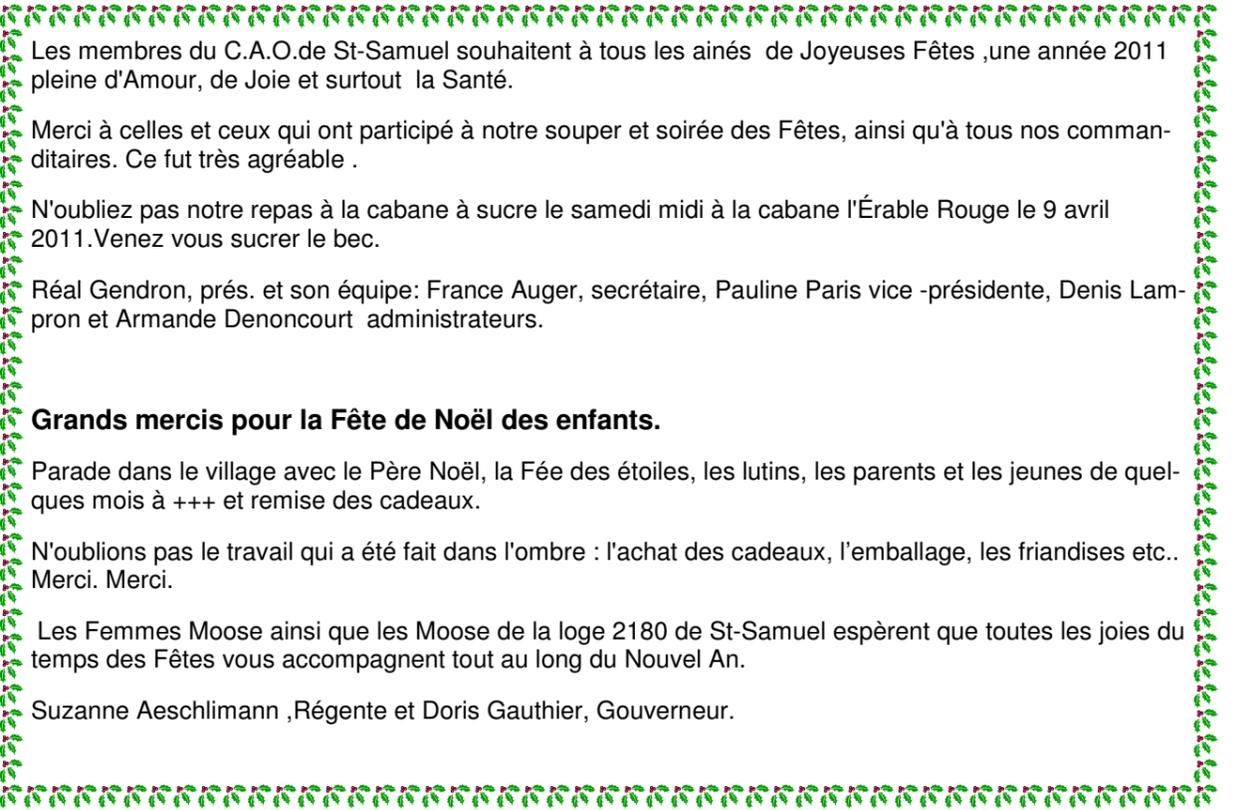
Et les 1^{er} -2 et 3 janvier

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour des informations supplémentaires 819 353.2280

Joyeux Noël et Bonne Année à tous!

L'équipe du bureau de poste; France McDonald, Constance Huppé, Nicole Martel

L'hiver est arrivé avec tous les plaisirs et inconvénients que cela comporte. Nous demandons à tous nos clients qui reçoivent leur courrier dans une boîte aux lettres rurale de toujours garder l'accès dégagé de neige afin que le facteur puisse livrer le courrier en toute sécurité. MERCI de votre précieuse collaboration!



Les membres du C.A.O.de St-Samuel souhaitent à tous les aînés de Joyeuses Fêtes ,une année 2011 pleine d'Amour, de Joie et surtout la Santé.

Merci à celles et ceux qui ont participé à notre souper et soirée des Fêtes, ainsi qu'à tous nos commanditaires. Ce fut très agréable .

N'oubliez pas notre repas à la cabane à sucre le samedi midi à la cabane l'Érable Rouge le 9 avril 2011.Venez vous sucrer le bec.

Réal Gendron, prés. et son équipe: France Auger, secrétaire, Pauline Paris vice -présidente, Denis Lampron et Armande Denoncourt administrateurs.

Grands mercis pour la Fête de Noël des enfants.

Parade dans le village avec le Père Noël, la Fée des étoiles, les lutins, les parents et les jeunes de quelques mois à +++ et remise des cadeaux.

N'oublions pas le travail qui a été fait dans l'ombre : l'achat des cadeaux, l'emballage, les friandises etc.. Merci. Merci.

Les Femmes Moose ainsi que les Moose de la loge 2180 de St-Samuel espèrent que toutes les joies du temps des Fêtes vous accompagnent tout au long du Nouvel An.

Suzanne Aeschlimann ,Régente et Doris Gauthier, Gouverneur.

La bibliothèque municipale aimerait vous souhaiter un

JOYEUX TEMPS DES FÊTES

Noël nous réserve des surprises de toutes sortes:
que ce soit des paroles douces,
ou des amis à la porte;
une belle soirée tranquille,
ou de beaux cadeaux utiles.

Que ce Noël soit rempli de joie!

Nous en profitons pour vous informer
que la bibliothèque sera fermée
le mercredi 29 décembre 2010.

Merci de votre fidélité !

*Votre équipe
de bénévoles!*





LE TRAVAIL À L'ÉTRANGER

L'hiver est à nos portes et tu te demandes quoi faire? Tu as envie de partir, de vivre une nouvelle expérience, mais tu ne sais pas par où commencer? Pourquoi ne pas partir travailler à l'étranger? Quelle meilleure façon d'acquérir une expérience, de vivre un dépaysement tout en découvrant une nouvelle culture. Alors, voici quelques pistes qui t'aideront à mieux cibler ce que tu cherches.

Avant de partir :

Q Tu dois d'abord te poser certaines questions comme ce que tu aimerais faire comme travail et dans quel pays tu aimerais l'exercer?

Q Ensuite, tu dois te demander quel est ton objectif : désires-tu un emploi rémunéré, faire du bénévolat, apprendre une nouvelle langue, etc.?

Q Désires-tu partir seul ou avec un groupe?

Q La date à laquelle tu aimerais partir et pour combien de temps?

Q Quelles sont les compétences professionnelles que tu as et qui pourraient t'être utiles une fois sur place?

Q De combien d'économies disposes-tu afin d'être en mesure de payer ton billet d'avion ainsi que l'hébergement et la nourriture pour quelques jours?

Q Est-ce que tu as ton passeport?

Évidemment, un projet de travail à l'étranger se prépare plusieurs mois avant et le Carrefour jeunesse-emploi peut t'aider dans tes démarches. Viens nous voir et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes tes questions. Nous te donnerons des adresses pour effectuer tes recherches et plus encore.

L'équipe du Carrefour jeunesse-emploi de Warwick en profite pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2011

Bureau de Warwick
204-D St-Louis
Warwick (Qc) J0A 1M0
Tél. 819 358-9838 *(888)524-4446
Télec. 819 358-9840
Courriel: warwick@cjerichmond.qc.ca



Des nouvelles de l'école... (décembre 2010)

Une première rencontre réunissant l'école, la municipalité et la Commission Scolaire a enfin eu lieu le 8 décembre dernier concernant le projet commun de PARC-ÉCOLE. Sa réalisation est toujours prévue à l'été 2011.



La campagne de financement battra son plein dès les prochaines semaines.

L'école ainsi que **la municipalité** auront besoin de vous tous pour atteindre leurs objectifs financiers.

Plus de détails au prochain jaseur

Bravo Nathalie et Karen ! Le club de Lecture (activité du midi) a reçu une bourse de la Fondation Raymond-Beaudet et a fait l'acquisition de plusieurs titres. Si jamais vous aviez des livres que vous ne vous servez plus et qui pourraient plaire aux enfants vous pouvez les apporter à l'école.

L'inscription pour l'année scolaire 2011-2012 est présentement en cours pour **PASSE-PARTOUT** (préparation à la maternelle)

(avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2011)

et pour la **MATERNELLE** (avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2011)

Vous devez vous présenter : **au secrétariat de l'école Cœur Immaculé de St-Valère**, 819-353-2223 en compagnie de votre enfant et avoir en votre possession l'original du certificat de naissance, grand format, émis par le Directeur de l'état civil.

Rappel, le rallye-image «Allons au zoo» est toujours disponible et ce jusqu'au 15 janvier prochain.

Ce sont 85 billets qui ont été vendus par l'école pour l'excellente partie des Tigres contre les Remparts de Québec (où bien sûr les Tigres ont gagné 5 à 2 !) C'est toujours une activité très appréciée.

Heureux Temps des Fêtes à tous !

CÉLÉBRATION DE NOËL

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

ST-ROSAIRE 19H00

ST-SAMUEL 19H30

STE-ANNE-DU-SAULT 22H00

ST-VALÈRE 22H00

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

STE-ANNE-DU-SAULT 9H30

ST-VALÈRE 10H00

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

ST-ROSAIRE 11H00

ST-SAMUEL 10H30

STE-ANNE-DU-SAULT 9H30

ST-VALÈRE 9H00



**PARRAINAGE
CIVIQUE
DES BOIS-FRANCS**

**Vous voulez vivre une expérience unique et enrichissante ?
Vous désirez être utile à quelqu'un de particulier ?
HEUREUSEMENT !**

**PARRAINAGE CIVIQUE DES BOIS-FRANCS
est en période de recrutement !**

Vivez l'expérience unique de devenir parrain ou marraine d'une personne ayant une déficience intellectuelle et joignez l'utile à l'agréable. Permettez l'intégration de ces personnes dans la communauté afin de briser leur isolement par quelques activités tout en combattant certains des préjugés les entourant. Vous serez fier d'aider quelqu'un à sortir de son isolement tout en augmentant votre propre sentiment d'accomplissement personnel.

Contactez-nous !

Parrainage civique des Bois-Francs

Téléphone : 819.751-1331

OUTILLAGE 210

208, RANG DES CÈDRES

SAINTE-EULALIE, G0Z 1E0

te web: outillage210.com

Si-



VENEZ NOUS VISITER

PLUSIEURS ARTICLES EN MAGASIN 819.225.4242



BUREAU MUNICIPAL : 140, rue de l'Église Téléphone 819 353-1242 internet : www.saint-samuel.ca
Saint-Samuel G0Z 1G0 Télécopieur 819 353-1499 courriel : info@saint-samuel.ca

HEURES D'OUVERTURES : Lundi, mercredi et jeudi de 8H30 à 15H30

MEMBRES DU CONSEIL : René Mongrain, maire 353-1206
Denis Lampron, conseiller 353-1610 Laurent Ratté, conseiller 353-2354
Grégoire Bergeron, conseiller 353-2203 Bianca Béliveau, conseillère 353-1793
Éric Rouleau, conseiller 225-4097 René Bergeron, conseiller 353-2535

Suzie Constant directrice générale et location du centre Courriel : info@saint-samuel.ca

Diane Beauchesne inspectrice en bâtiment Courriel : permis@saint-samuel.ca

Jean-Noël Houle inspecteur en voirie 353-1373 ou 795-5036

Marc Paquet responsable du centre Le Samuelois 819 353-1508

SPAA plainte de chien, chien perdu, chien errant tél : 758-4444

Comité de l'Âge d'Or : Réal Gendron, président 225-8412

Comité des axes de la pastorale : Gilles Lapointe, prêtre 353-2205

Centre de service à la communauté : Anny Constant, présidente 225-8029

Chorale : Colette Bergeron 353-2918

Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) : Éric Rouleau 225-4097

Corporation de développement de Saint-Samuel (CDSS) : Denis Lampron 353-1610

École : Claudia Doucet 336-3923

Fabrique et Marguilliers : Antoinette Bergeron 353-2201

Comité des loisirs : Maxime Arseneault 353-1455

Femmes Moose : Armande Denoncourt 353-2557

Hommes Moose : Félix Beatty 225-4285

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

143, rue de l'Église 819 353-2642 Responsable : Érick Bergeron 353-2438
Les mercredis de 18H30 à 20H30

Service incendie 911 Bureau de poste 353-2280

Urgence 911 Garderie 353-1863

Info Santé 811 École Centrale 353-2378

Police 752-4545 Presbytère 353-2205

Ambulance 758-1596 Muncar 758-6868